



Retrouvez en images toute l'actualité de l'EPR Flamanville 3 du mois de novembre en cliquant ici !

EN DIRECT

EPR de Flamanville : un premier bilan positif pour l'accord de performance territoriale

Le 12 décembre 2019, les signataires de l'accord de performance territoriale se sont réunis pour dresser le bilan, à mi-parcours, des actions engagées depuis octobre 2018.



Le 25 octobre 2018, un accord a été signé pour trois ans entre l'Etat, EDF et les collectivités. C'est l'accord de performance territoriale qui se déclinait sous deux axes : le maintien de l'emploi des salariés en fin de mission sur le chantier de l'EPR et la fidélisation des compétences au profit du territoire et de ses filières économiques.

Un an après la signature de l'accord, un premier bilan a été effectué :

Pour traiter les conséquences directes de la fin du chantier de l'EPR sur la main d'œuvre locale, des réunions d'information collectives et un point conseil emploi, animé par la Maison de l'emploi et de la formation (MEF), en partenariat avec les employeurs, ont été mis en place. Ces dispositifs ont permis de rassembler et d'informer près de 700 salariés. Parmi eux, 93 ont été reçus en entretien et 65 ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé par les services de Pôle emploi. 26 salariés ont également bénéficié d'un dispositif de formation.

D'autre part, EDF et ses partenaires (Pôle emploi, la MEF, l'AFPA, la Direccte, la CCI Ouest Normandie, la Communauté d'agglomération du Cotentin, l'Agence de Développement Normandie et SAFIDI*) ont rassemblé une offre de services



LIRE LA SUITE...

Découvrez les témoignages de bénéficiaires :

